

NOVEMBRE 2024



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**
Responsable de publication : **Anne VANDEWIELE**
Entretiens, analyse sociologique : **Aïna REIS**
Avec l'appui méthodologique du pôle cartographie, géomatique, statistiques : **Anthony JOBÉ, Madjid SENDID**
Crédit photo image de couverture : **Quartier des Oliveaux à Loos © ADULM**
Impression : **AD Concept**

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

**1 QUELLES FORCES ET FAIBLESSES DES QPV FACE AU DÉFI DE LA TRANSITION
— ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ? 6**

1.1. Les habitants des QPV, premières victimes des inégalités environnementales 7

1.2. Les QPV, des quartiers plus vulnérables et moins résilients en termes de santé environnementale..... 8

1.3. Transition écologique et solidaire et politique de la ville : un enjeu de justice climatique..... 11

**2 QUELLE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
— ET SOLIDAIRE DANS LES QPV ? 12**

2.1. La transition écologique et solidaire, un enjeu récent pour la politique de la ville 13

2.2. Porter un regard systémique sur la transition écologique et solidaire 15

2.3. Le Contrat de ville et des solidarités au regard de la transition écologique et solidaire..... 17

2.4. Analyser les programmes de renouvellement urbain au regard de la transition
écologique et solidaire : deux exemples sur le territoire de la MEL 18

**3 COMMENT LES HABITANTS DES QPV VIVENT-ILS LA TRANSITION
— ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ? 24**

3.1. La perception des enjeux par les habitants : entre inquiétude, indifférence et engagement 25

3.2. Les usages des habitants : de nombreuses pratiques et démarches favorables
au développement durable..... 28

3.3. De nombreux besoins et préoccupations du quotidien liés à la transition écologique et solidaire 30

CONCLUSION 32

INTRODUCTION

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, UN ENJEU D'HABITABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ POUR LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La transition écologique et solidaire : de quoi parle-t-on ?

Terme issu de la chimie, la transition désigne le passage progressif d'un état d'équilibre à un autre. Selon le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, la transition écologique et solidaire est l'évolution vers un nouveau modèle économique et social, qui renouvelle nos façons de **consommer**, de **produire**, de **travailler**, de **vivre ensemble** pour répondre aux grands enjeux environnementaux :

- le changement climatique ;
- la rareté des ressources ;
- la perte accélérée de la biodiversité ;
- et la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Un enjeu d'habitabilité et de solidarité

Selon les dernières projections climatiques, d'ici 2050, le réchauffement planétaire pourrait s'élever entre 1,5°C et 2,2°C par rapport à l'époque préindustrielle¹. Cette tendance devrait engendrer des changements significatifs dans l'habitabilité de certains territoires, avec une hausse de la température, des précipitations et du niveau de la mer. Les vagues de chaleur, les périodes de sécheresse, les inondations et les tempêtes pourraient devenir plus fréquentes et plus intenses, soulignant l'urgence d'agir face à cette crise climatique et environnementale.

En Hauts-de-France, le nombre de nuits dites « tropicales », pendant lesquelles la température ne descend pas en dessous de 20°C, pourrait être de 7 à 28 nuits en fonction des différents scénarios. À Lille, entre 1955 et 2022, la température moyenne a déjà augmenté de 2,3°C². L'habitabilité de nos territoires est au cœur des questionnements. 80% des bâtiments de 2050 existent déjà en France. L'enjeu est la rénovation et la transformation du bâti existant.

Au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL), les habitants des quartiers de la politique de la ville (QPV) représentent plus de 20% de la population. Ce sont des habitants particulièrement vulnérables au dérèglement climatique en lien avec :

- leur situation sociale (ces quartiers accueillent les plus fortes concentrations de ménages sous le seuil de pauvreté, un taux important de familles monoparentales) ;
- le parc de logements (un parc ancien dégradé important mal isolé, des logements trop petits ou suroccupés) ;
- les aménagements extérieurs pour certains quartiers (moins de végétation et d'espaces verts, présence de sources de pollution, d'îlots de chaleur urbains).

La transition écologique et solidaire : une des priorités du nouveau Contrat de ville et des solidarités

À l'échelle nationale, la transition écologique a été définie comme premier axe de l'écriture des nouveaux Contrats de ville « Quartiers 2030 » lors du Conseil Interministériel des villes du 27 octobre 2023.

À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la transition écologique et solidaire est l'un des 6 enjeux du nouveau Contrat de ville et des solidarités sous le terme « construire une transition écologique et solidaire ».



Dans ce contexte, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, qui est missionnée par la Métropole Européenne de Lille pour réaliser l'observation des quartiers de la politique de la ville (QPV), a travaillé lors du 1^{er} semestre 2024 sur la question de la transition écologique et solidaire dans les QPV à travers l'analyse de statistiques, des entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels et la rencontre d'habitants.

Cette observation doit permettre de contribuer à l'amélioration des politiques publiques en visant deux objectifs :

- **contribuer à une vision systémique de la transition écologique et solidaire au sein des QPV** en proposant un outil d'analyse de la transition écologique et solidaire pour :
 - analyser la mise en place opérationnelle de la transition écologique et solidaire dans ces territoires,
 - et mettre en évidence le champ des possibles en matière de transition écologique et solidaire et d'orienter les projets ;
- **remonter la parole des habitants des QPV sur la transition écologique et solidaire.** L'animation d'ateliers avec des habitants permet de donner à voir le ressenti, les besoins, les attentes et les pratiques des habitants des QPV.

Pour y répondre, le présent document propose :

- une approche territoriale présentant les forces et les faiblesses des QPV de la MEL vis-à-vis de la question de la transition écologique et solidaire ;
- une analyse de la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire dans les QPV, en proposant une approche systémique ;
- et une mise en lumière de la parole des habitants des QPV sur les questions de transition écologique et solidaire.



Quartier des Bois Blancs à Lille, juin 2024 © ADULM

¹ Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié le 28 février 2022.

² Rapport du GIEC de 2014.



1



**QUELLES FORCES
ET FAIBLESSES
DES QPV FACE AU DÉFI
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE ?**



1. LES HABITANTS DES QPV, PREMIÈRES VICTIMES DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

La crise climatique touchera et touche déjà de manière inégale les populations. Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont davantage victimes du dérèglement climatique alors même que ce sont les habitants qui émettent le moins de gaz à effet de serre :

- 70% des foyers habitants en QPV, déclarent souffrir de la chaleur l'été (56% en France) et 62% du froid l'hiver (35% en France)³ ;
- en France, les 10% des ménages les plus riches émettent 8 fois plus de CO2 que les 10% des ménages les plus pauvres⁴.

Cette iniquité climatique s'explique par :

- **la typologie de leurs logements** : logements petits et trop bas, mauvaise isolation thermique, etc. ;
- **l'aménagement des quartiers** avec notamment un accès inégal aux aménités environnementales : avec moins de nature et de jardins publics, davantage d'îlots de chaleur urbains ;
- **la confrontation plus fréquente à des sources de pollution** : les milieux modestes sont fréquemment confrontés à des pollutions nocives dans leur cadre de vie résidentiel : proximité d'usine, de sites pollués, d'infrastructures routières, etc. ;

- **moins de possibilités de s'échapper vers des zones de fraîcheur** : par manque de moyens, les habitants des QPV ont, moins que d'autres habitants plus aisés financièrement, la possibilité d'aller trouver des zones de fraîcheur ailleurs, par exemple, en partant en vacances ou en week-end, et sont enfermés dans leurs logements très mal adaptés aux fortes températures.

Cet enjeu d'iniquité climatique questionne particulièrement pour le territoire de la MEL, au sein duquel un métropolitain sur cinq habite en QPV. Les QPV au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL) sont répartis sur 20 communes et comprennent 26 quartiers. La MEL se distingue au niveau national par le poids significatif de sa population résidant dans les QPV, avec 242 200 habitants, soit 20% de sa population totale⁵.

En 2019, près de la moitié (46%) des habitants des QPV de la MEL vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, illustrant les défis socio-économiques auxquels ces quartiers sont confrontés.

De plus, les QPV de la MEL se caractérisent par une population très jeune, avec 42% des résidents ayant moins de 25 ans, et une proportion importante de logements privés, représentant 47% du parc de logement.

³ Source : Harris Interactive, « Les Français et leurs quartiers », 2022.

⁴ Source : Oxfam, 2015.

⁵ Source : Insee, estimations de la population, population municipale en QPV, recensement de la population 2019, découpage géographique des QPV 13/07/2024 – traitement ADULM.



Quartier de Moulins à Lille © ADULM



2. LES QPV, DES QUARTIERS PLUS VULNÉRABLES ET MOINS RÉSILIENTS EN TERMES DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



L'analyse des inégalités environnementales et sociales de santé à l'échelle des Iris⁶ du SCOT de Lille Métropole

Depuis 2019, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne les politiques publiques autour des enjeux de la santé environnementale dans le cadre de la dynamique impulsée par la Métropole Européenne de Lille via la délibération cadre « Construire une métropole à santé positive » votée en 2018. En partenariat avec l'Université de Lille et le Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE-ULR 4515), l'Agence a développé de 2020 à 2023, un outil de qualification du territoire du SCOT de Lille Métropole selon sa vulnérabilité et sa capacité de résilience en matière de santé environnementale et sociale dans le cadre d'une Convention industrielle de formation et de recherche (CIFRE)⁷.

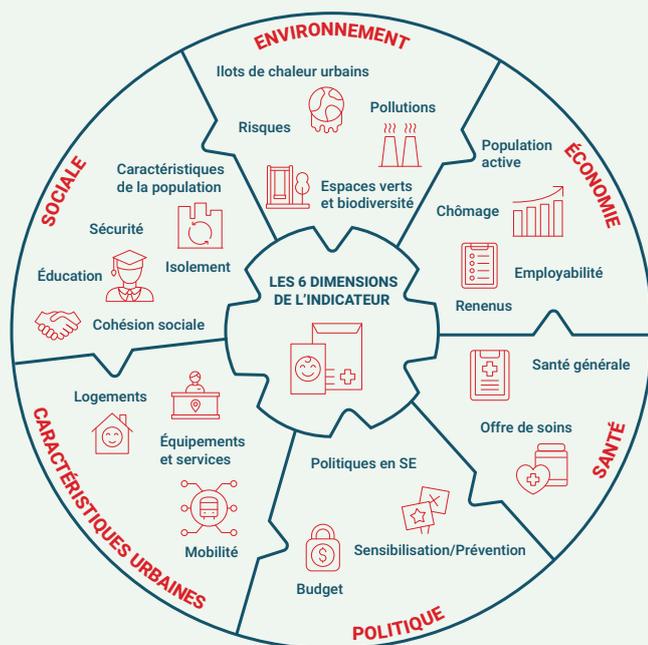
Le travail de l'Agence sur les caractéristiques des QPV au regard des indicateurs de santé environnementale se poursuit au 2^{ème} trimestre 2024. Il permettra de préciser les caractéristiques des différents quartiers et leurs besoins.

Deux indices composites spatialisés pour analyser la vulnérabilité et la résilience des territoires

Les causes des inégalités environnementales et sociales de santé sont nombreuses et multidimensionnelles : environnement physique, comportements de santé, facteurs socio-économiques et facteurs de soins de santé. Des indices composites spatialisés pour l'analyse des inégalités environnementales et sociales de santé ont été élaborés sur la base d'indicateurs statistiques abordant 6 thématiques : environnement, social, économie, santé, politique, caractéristiques urbaines :

- **36 indicateurs constituent l'indice composite spatialisé de vulnérabilité** : il reflète l'ensemble des contraintes auxquelles sont soumises les populations vivant sur le territoire considéré et qui pourraient les rendre fragiles ;
- **22 indicateurs constituent l'indice composite spatialisé de résilience** : il décrit la capacité d'un territoire à faire face aux inégalités de santé.

Ces indices représentent de manière synthétique une tendance. Ils ont pour vocation d'aider à identifier les zones les plus vulnérables afin de mettre en place des politiques et des programmes visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience.



⁶ Iris 2 000 : Ilots regroupés pour l'information statistique de l'Insee représentant environ 2 000 habitants.

⁷ Pour plus de détail, consulter la publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole « Mieux intégrer les inégalités environnementales et sociales de santé », novembre 2023, ainsi que la thèse de Laakri Bouhadj intitulée « Développement d'outils de gestion pour la prise en compte des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement urbain : atténuation des vulnérabilités et renforcement de la résilience des systèmes territoriaux », 2023.



La présence des facteurs environnementaux et sociaux impactant la santé ne sont pas uniformément répartis sur le territoire. Les travaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole sur les inégalités environnementales et sociales de santé (cf. encadré) ont permis une classification territoriale à l'échelle des Iris. Ainsi, quatre types de territoires sont identifiés sur le territoire du SCOT de Lille Métropole :

- **les Iris « fragiles »** cumulent les indices les plus forts de vulnérabilité et les indices les plus bas de résilience ;
- **les Iris « fragiles avec ressources »** se caractérisent par un indice de vulnérabilité élevé et par un indice de résilience élevé ;
- **les Iris « à surveiller »** se caractérisent par un indice de vulnérabilité faible et un indice de résilience faible également ;
- **les Iris « résilients »** cumulent les indices les plus bas de vulnérabilité et les indices les plus élevés de résilience.

Une surreprésentation des Iris « fragiles » en QPV par rapport au reste du territoire métropolitain

Les QPV se caractérisent par un cumul des difficultés environnementales et sociales de santé. 91% des habitants des QPV vivent dans les Iris classés parmi les plus vulnérables :

- 60% de la population des QPV vit dans un Iris « fragile », soit une proportion presque deux fois plus importante que la moyenne du SCOT de Lille Métropole (34%). Il s'agit de territoires qui cumulent des vulnérabilités socio-économiques marquées, un parc de logements anciens et dégradés, des nuisances environnementales et des risques technologiques, et dont les caractéristiques physiques créent des îlots de chaleur urbains (ICU) ;
- 31% de la population des QPV vit dans un Iris « fragile avec ressources », soit une proportion proche de la moyenne du SCOT. Ces territoires se caractérisent par un parc de logements anciens, une surreprésentation des accidents de la route (liée aux comportements et/ou aux aménagements), une surreprésentation des personnes isolées, des nuisances environnementales et des risques technologiques (pollution de l'air, sols pollués, installations classées pour la protection de l'environnement notamment). Ces territoires ont des capacités de résilience liées à leurs caractéristiques urbaines : espaces verts, connexion aux transports collectifs, équipements.

Seuls 8% des habitants des QPV vivent dans un Iris parmi les moins vulnérables :

- 8% de la population des QPV vit dans un Iris « à surveiller », soit une proportion 3 fois moins importante que la moyenne du SCOT. Ces territoires, bien que peu vulnérables accueillent une population plus âgée que la moyenne et sont éloignés des équipements et services ;
- aucun habitant des QPV ne vit dans un Iris « résilient » car aucun Iris en QPV ne cumule à la fois une faible vulnérabilité et une forte résilience en matière de santé environnementale⁸.

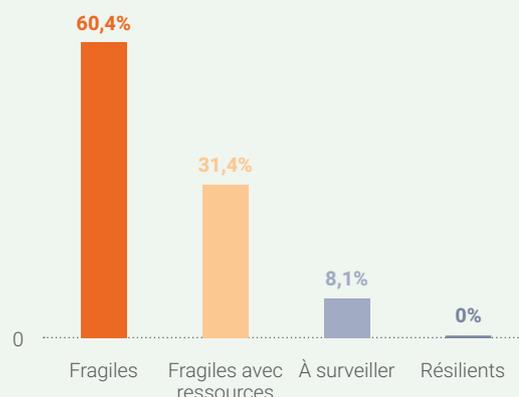
4 TYPES DE TERRITOIRES AU REGARD DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

En fonction des indices composites de vulnérabilité et de résilience

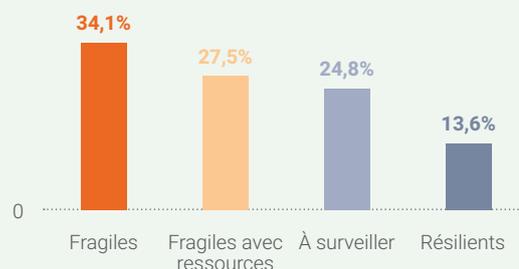


PART DE LA POPULATION PAR TYPE DE TERRITOIRES VIS-À-VIS DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans les QPV



En moyenne dans la MEL

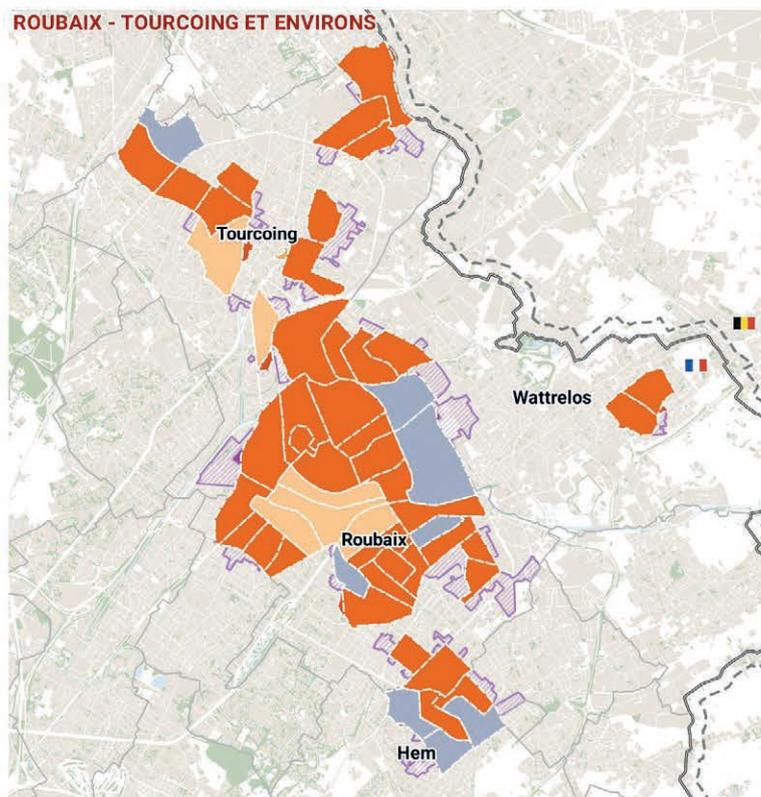
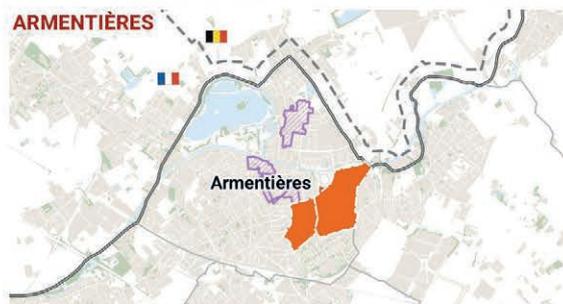
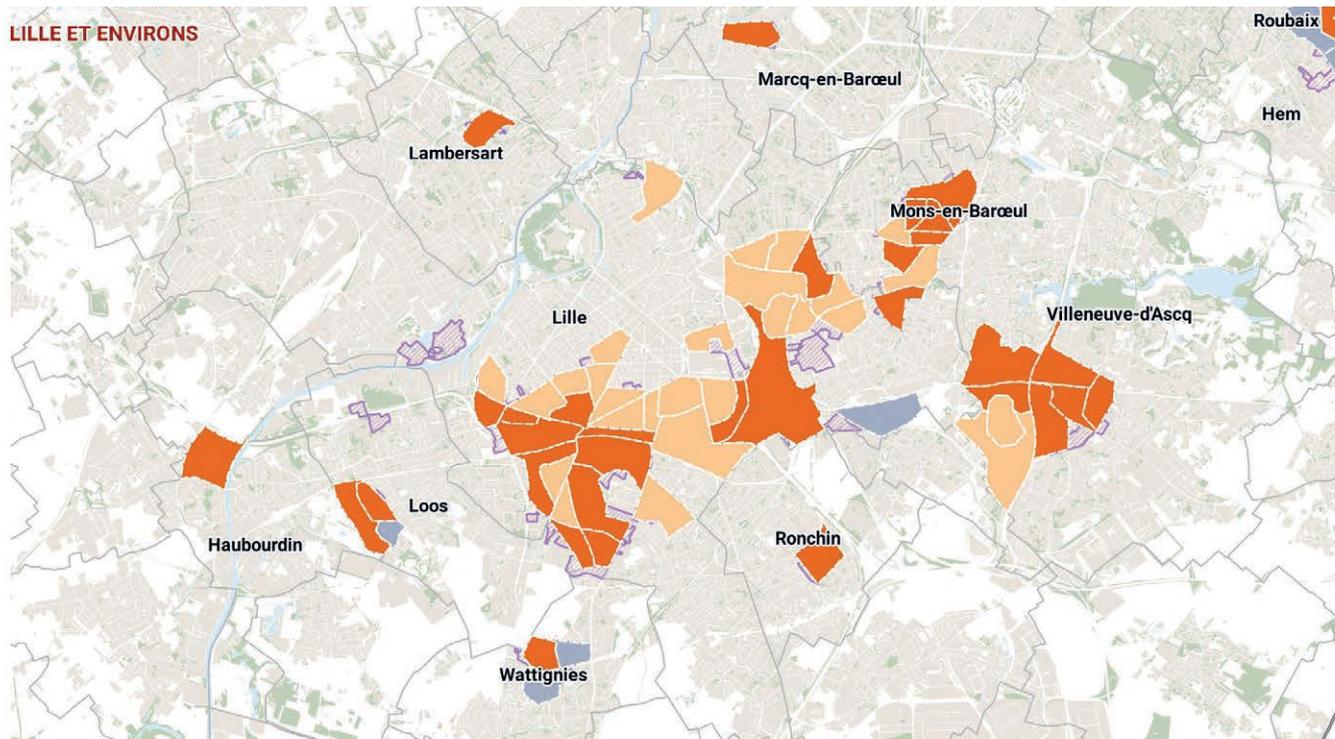


Source : ADULM.

⁸ La géographie des QPV ne correspond pas à celle des Iris de l'Insee. Ont été pris en compte, dans cette analyse, les Iris dont au moins 50% de la population est concernée par un QPV.



CARACTÉRISATION DES IRIS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AU REGARD DES INDICES DE SANTE ENVIRONNEMENTALE



Sources : CIFRE, ADULM 2024, CGET, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France



Limite des quartiers prioritaires 01-2024

Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Limite du SCOT Lille Métropole
- Limite communale

* IV : indices de vulnérabilité.
** IR : indices de résilience

3. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE : UN ENJEU DE JUSTICE CLIMATIQUE

Au vu des analyses précédentes, il est évident que la transition écologique et solidaire est un enjeu essentiel pour les habitants des QPV et les populations précaires. Toutefois, on pourrait se demander s'il peut être traité dans le cadre de la politique de la ville, au vu du nombre déjà important d'ambitions de cette politique.

En analysant de plus près les objectifs de la politique de la ville et ceux de la transition écologique et solidaire, de nombreuses convergences apparaissent. En effet, répondre à un objectif de la politique de la ville peut permettre d'encourager la transition écologique et solidaire et inversement.

D'un côté, la politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes et améliorer les conditions de vie des habitants, ce qui contribue ainsi au volet social d'un développement durable.

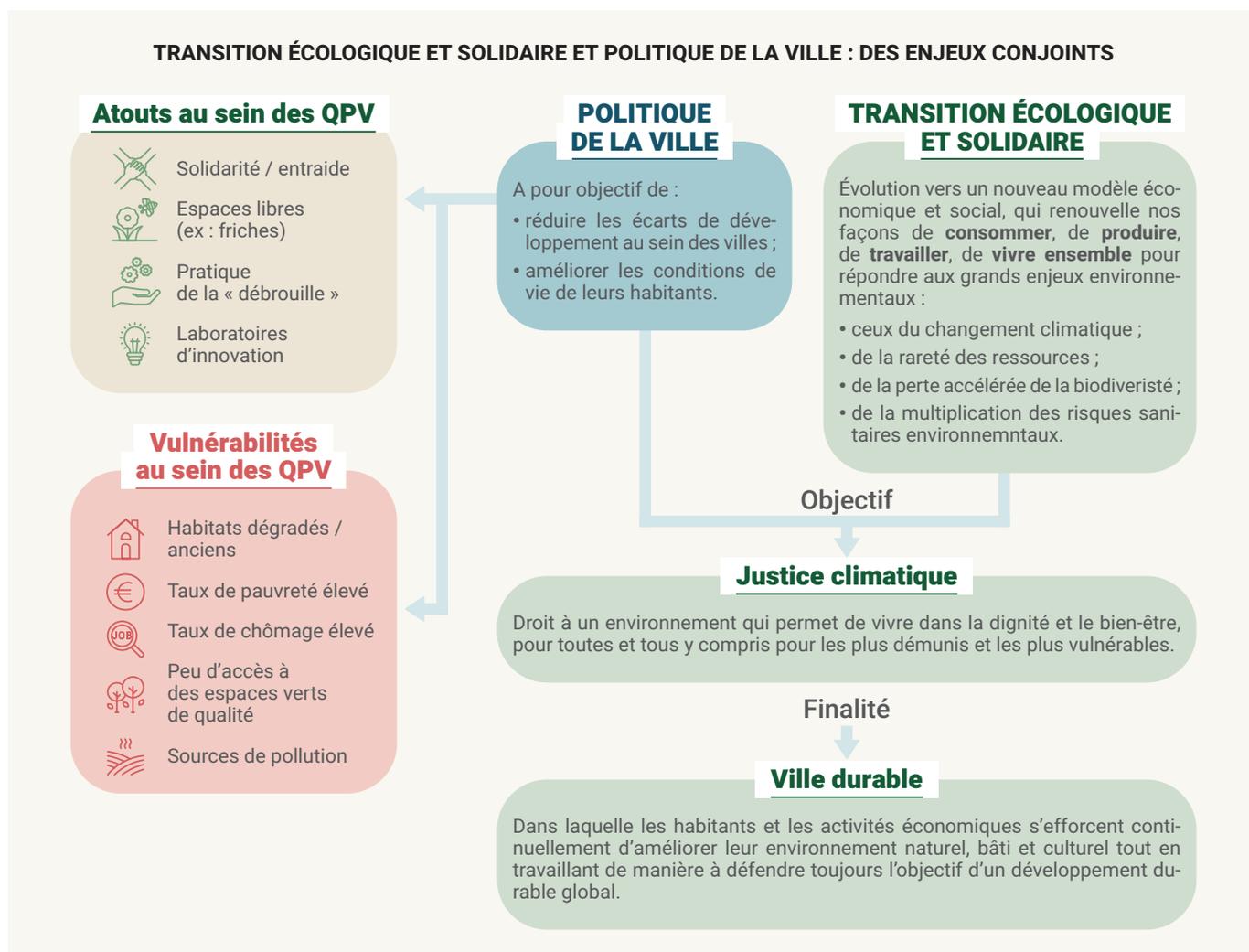
De l'autre côté, les objectifs liés à la transition écologique et solidaire viennent ajouter une dimension supplémentaire et concourent à faire émerger un objectif de justice climatique.

Celle-ci a pour conséquence de prendre en compte l'inégale exposition aux risques environnementaux, l'inégale accès aux aménités environnementales ainsi que la répartition des efforts induits par les politiques environnementales dans les différents segments de la population. La finalité est l'aménagement d'une ville durable.

Ainsi quand on agit dans le cadre de la politique de la ville sur l'amélioration des conditions de vie par la rénovation énergétique des logements, on agit également sur l'adaptation au changement climatique par une plus forte résilience aux écarts de température et également l'atténuation du changement climatique en consommant moins d'énergie. D'un autre côté, le développement d'activités du champ de l'économie sociale et solidaire dans un quartier peut bénéficier aux habitants et les aider à améliorer leur situation économique.

Analyser la situation des QPV au regard des objectifs de la politique de la ville et de la transition écologique et solidaire permet de mettre en avant leurs caractéristiques et ainsi d'évaluer leurs vulnérabilités et leurs atouts, en tenant compte de leur typologie, de leurs logements, de la situation socio-économique des habitants, etc.

Ainsi, il apparaît que si les QPV présentent des vulnérabilités, ils disposent également de nombreux atouts favorables à la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire (cf. schéma ci-dessous).





2



**QUELLE MISE EN ŒUVRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE
DANS LES QPV ?**



1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, UN ENJEU RÉCENT POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Un axe prioritaire des nouveaux contrats de ville (2024/2030)

La politique de la ville vise, depuis 40 ans, à réduire les écarts de développement au sein des villes. Principalement centrée sur des objectifs de réduction des inégalités sociales et économiques et de cadre de vie, elle intègre de plus en plus les enjeux écologiques visant à rendre les quartiers plus résilients et durables et à réduire les inégalités socio-économiques, environnementales et de santé, en offrant à tous les résidents un cadre de vie plus sain et plus équitable.

Le plan « Quartiers 2030 », annoncé en octobre 2023 par le comité interministériel à la Ville qui définit les objectifs des nouveaux contrats de ville, inscrit la transition écologique comme premier axe de travail, notamment à travers des objectifs de :

- **quartiers plus verts :**
 - avec 24 « Quartiers résilients » supplémentaires, soit un total de 50 quartiers à l'échelle nationale, afin de lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la gestion de l'eau et des déchets et réduire la dépendance aux énergies fossiles⁹,
 - la mobilisation du Fonds Vert¹⁰ pour les QPV (à hauteur de 15% de son enveloppe totale),
 - la création d'espaces de nature accessibles à tous ;
- **rénovation urbaine :** en priorisant la rénovation du bâti, en particulier pour les équipements et dans les copropriétés ;
- **développement des mobilités douces et durables :**
 - favorisation de la pratique du vélo,
 - amélioration de la desserte des QPV en transports collectifs en site propre,
 - expérimentation du recours à la tarification sociale solidaire en matière de transports en commun.

Un sujet investi par les nouveaux projets de renouvellement urbain

Les premiers projets de renouvellement urbain étaient principalement concentrés sur des opérations de démolition et de reconstruction, souvent au détriment des enjeux plus larges comme l'accès à l'emploi, la mobilité ou la transition écologique et solidaire.

Les nouveaux projets de renouvellement urbain incluent désormais de nouvelles questions liées à l'emploi, à la mobilité, aux enjeux environnementaux : îlots de chaleur urbains, renaturation des espaces ou réhabilitation thermique.

Un besoin de formation des acteurs de la Politique de la ville

La transition écologique et solidaire est une thématique nouvelle au sein de la politique de la ville et il existe un besoin de formation et de qualification exprimé par les acteurs de ce domaine.

Une des difficultés réside dans le fait que la transition écologique et solidaire recoupe de nombreux domaines d'action, allant de la mise en place de commerces équitables et locaux, à une meilleure isolation thermique des bâtiments, en passant par le renouvellement de la biodiversité. Un des grands enjeux est donc pour les acteurs de la politique de la ville de connaître, de s'approprier et de s'acculturer à cette diversité de sujets.

Un enjeu de transversalité : s'appuyer sur les politiques de droit commun

La mise en place de la transition écologique et solidaire nécessite de maintenir et de renforcer le dialogue entre les politiques publiques et a fortiori entre les services des collectivités en charge de les mettre en œuvre, tels que ceux en charge de la politique de la ville, de l'habitat, de la mobilité, des transports, de la transition écologique et de l'aménagement. Ce dialogue, déjà présent au sein de la MEL, est essentiel pour coordonner les efforts, optimiser les ressources et garantir la cohérence des politiques. Inscrite dans toutes les stratégies métropolitaines, la transition écologique est un fil rouge des politiques publiques. En favorisant une communication fluide, les actions entreprises dans un secteur peuvent compléter et renforcer celles des autres, évitant les duplications et contradictions. Cette coordination permet aussi de mutualiser les ressources et expertises, maximisant ainsi l'efficacité des actions mises en place. Le dialogue intersectoriel permet de développer des stratégies cohérentes qui tiennent compte de l'ensemble des dimensions du développement durable, s'inscrivant ainsi dans une vision globale et systémique.



⁹ <https://www.anru.fr/actualites/visite-guidee-que-trouve-t-dans-un-quartier-resilient>

¹⁰ Effectif depuis janvier 2023, le Fonds Vert est un dispositif de l'État visant à accélérer la transition écologique à travers le financement de projets portés par les collectivités territoriales dans 3 domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.



La territorialisation des grands plans environnementaux : un levier en cours de développement pour le renforcement de la transition écologique et solidaire dans les QPV

Ensemble des actions métropolitaines concernant les stratégies et actions relatives à la transition écologique, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) joue un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Obligatoire pour certaines métropoles et intercommunalités dont la MEL, il définit sur le territoire de l'intercommunalité ou de la métropole les objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le dérèglement climatique et s'y adapter. Adopté en février 2021 par la MEL, ce plan n'est pas territorialisé et n'aborde donc pas spécifiquement la question des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des quartiers plus vulnérables.

La territorialisation des grands plans environnementaux est essentielle pour garantir leur efficacité et leur pertinence au niveau local. Chaque quartier a ses spécificités, enjeux et ressources propres. La territorialisation consiste à adapter ces grands plans environnementaux au niveau des quartiers, en mettant en place des moyens spécifiques et supplémentaires pour certains quartiers, qui subissent davantage les conséquences du dérèglement climatique. Cela permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque quartier, de réduire les inégalités et d'agir concrètement sur le terrain.

Les travaux de l'Agence sur les indices composites de santé environnementale publiés en 2023 (cf. pages 5 à 7) ont proposé une analyse territorialisée de ces questions à l'échelle des quartiers. Et l'inscription de la transition écologique et solidaire dans les Contrat de ville et des solidarités de 2024 a permis d'inscrire les quartiers prioritaires de la politique de la ville lors de l'actualisation du PCAET en février 2024.

L'année 2024 a permis de définir un cadre de travail commun entre le PCAET et le Contrat de ville et des solidarités en inscrivant des ambitions majeures communes. Les années à venir permettront de concrétiser cette articulation :

- dans le cadre des projets NPRU ;
- dans celui de l'observation des quartiers prioritaires grâce à l'indice composite de santé environnementale ;
- et en inscrivant de manière plus précise les quartiers prioritaires dans le futur plan climat.



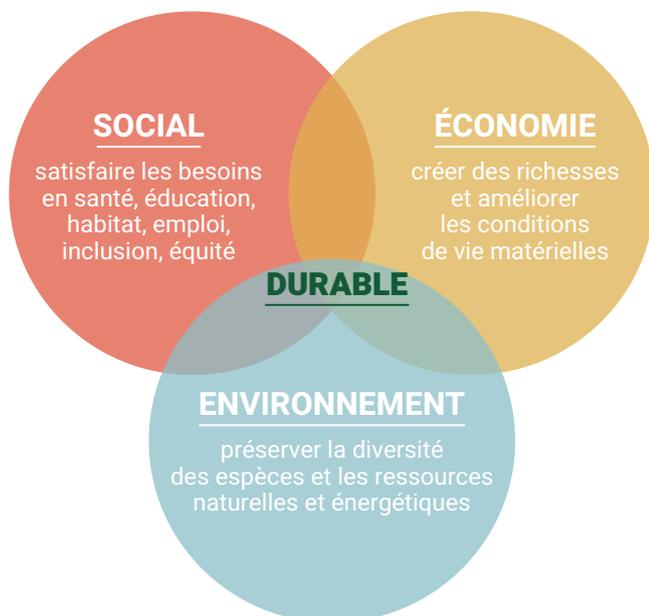
2. PORTER UN REGARD SYSTÉMIQUE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La prise en compte des trois volets du développement durable

L'analyse des politiques publiques mises en place dans les QPV au regard de la transition écologique et solidaire nécessite de prendre en compte :

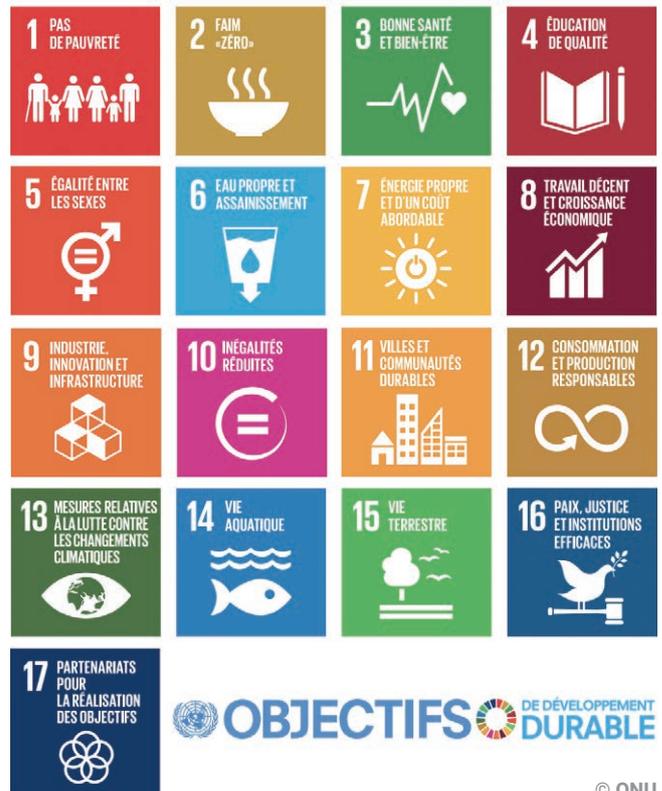
- **une approche systémique**, qui examine un système dans sa globalité, en prenant en compte les interactions et interdépendances entre ses différents éléments. Contrairement à l'approche analytique qui se concentre sur des éléments individuels, l'approche systémique :
 - prend en compte l'ensemble du système pour comprendre les interactions internes,
 - analyse les interactions et leurs effets non linéaires et imprévisibles,
 - évalue la résilience du système, c'est-à-dire sa capacité à absorber les perturbations tout en maintenant ses fonctions essentielles ;
- **l'intégration des dimensions sociales, économiques et environnementales** : chaque projet doit être ajusté continuellement selon l'évolution des besoins et des contraintes locales pour garantir une transition équitable. En effet, il faut veiller à ce que les politiques de transition n'engendrent pas de nouvelles inégalités.

Les 3 piliers du développement durable



La prise en compte de ces trois dimensions du développement durable est illustrée par les 17 **objectifs de développement durable** adoptés par l'Organisation des nations unies en 2015 et qui représentent l'ensemble des enjeux du développement durable. L'ONU reconnaît que les interventions dans un domaine affecteront les résultats dans d'autres domaines et que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux¹¹.

Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



Une grille d'analyse systémique de la transition écologique et solidaire dans les QPV

L'Agence propose, pour l'analyse des politiques publiques et des projets mis en œuvre dans les QPV, une grille d'analyse fondée sur la définition gouvernementale de la transition écologique et solidaire. Cet outil d'analyse permet :

- **d'analyser la mise en place opérationnelle** de la transition écologique et solidaire dans les QPV ;
- **de mettre en évidence le champ des possibles** en matière de transition écologique et solidaire et **d'orienter les projets**.

¹¹ Voir l'outil d'analyse conçu par le Cerdd (Centre ressource du développement durable) et ses partenaires, « Visée 360° » : Des projets plus systémiques avec « Voyage au centre des transitions économiques » / Ressources transitions économiques/Transitions économiques/Parcours thématiques - Centre Ressource du Développement Durable (cerdd.org)



Cette grille, présentée par le schéma ci-dessous, reprend les enjeux définis par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires :

- **les grands enjeux environnementaux :**
 - le changement climatique,
 - la rareté des ressources,
 - la perte de la biodiversité,
 - les risques sanitaires environnementaux ;
- **les enjeux du nouveau modèle économique et social** qui visent à renouveler nos façons de :
 - produire,
 - consommer,
 - travailler,
 - vivre ensemble.

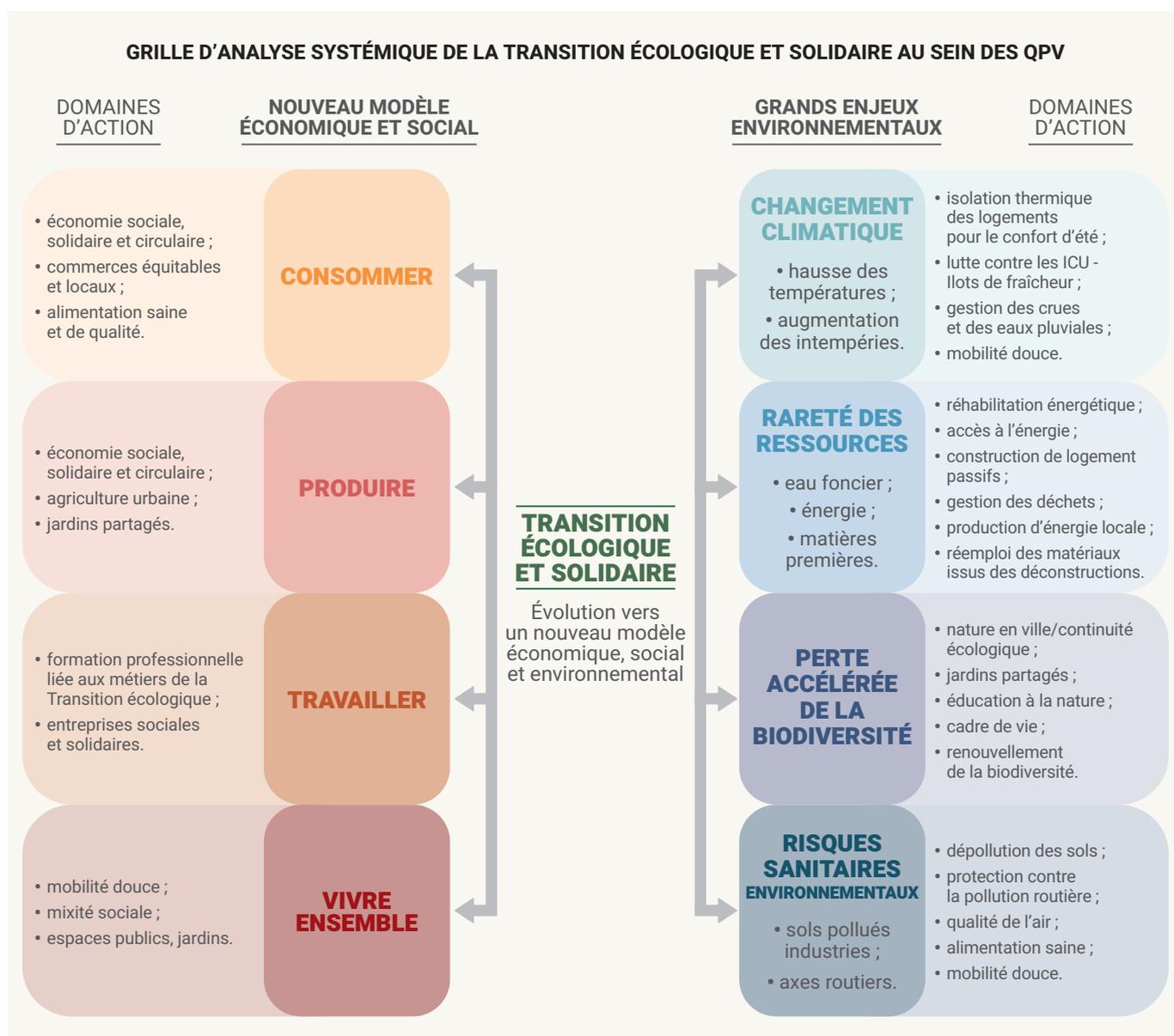
L'outil d'analyse décline, pour chaque enjeu, des problématiques. Par exemple, pour le changement climatique : l'augmentation des épisodes de forte chaleur et la hausse des précipitations.

Il détaille, ensuite, différents domaines d'action afin de répondre à ces enjeux et à ces problématiques. Par exemple, pour répondre aux problématiques du changement climatique, de nombreuses actions peuvent être mises en place comme l'isolation thermique des logements, la mise en place d'îlots de fraîcheur ou encore la gestion des eaux pluviales et des crues.

La liste présentée n'est pas exhaustive, tant le champ d'action est vaste. Cette grille est donc amenée à être complétée.

Afin d'analyser une politique publique ou un projet de renouvellement urbain, cette grille peut être utilisée afin de mettre en évidence les domaines d'actions pris en compte dans ce projet et ceux qu'il conviendrait de développer.

Cette grille a été utilisée pour analyser les projets du programme national de renouvellement urbain (PNRU) des Oliveaux à Loos et de La Bourgogne à Tourcoing mais aussi pour analyser le nouveau Contrat de ville et des solidarités de la Métropole Européenne de Lille.



3. LE CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS AU REGARD DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le Contrat de ville et des solidarités (CVS) est le document contractuel unique qui regroupe à la fois le Contrat de ville et le Pacte local des solidarités. Il constitue pour la Métropole Européenne de Lille, l'État et leurs partenaires le projet de territoire au bénéfice des habitants les plus vulnérables mobilisant des politiques et crédits de droit commun ainsi que ceux spécifiques à la politique de la ville.

Six enjeux prioritaires ont été retenus. La transition écologique et solidaire est le 5^{ème} enjeu, sous cet intitulé : « Construire une transition écologique et solidaire ».

La grille d'analyse proposée a été utilisée pour analyser la façon dont la transition écologique et solidaire est abordée dans le CVS. Elle permet de mettre en avant les points forts et les domaines qui restent à développer.

Des points forts en matière de transition écologique et solidaire dans le CVS

Les points forts du Contrat de ville et des solidarités sont de deux ordres :

- autour de la volonté de faire des QPV des lieux de vie plus résilients :
 - en favorisant la santé environnementale de ces territoires,
 - en luttant contre la précarité énergétique ;
- et de la forte prise en compte des enjeux socio-environnementaux :
 - en favorisant l'accès à une alimentation durable et de qualité,
 - en favorisant la mobilité des habitants en QPV,
 - en mobilisant les habitants pour construire une écologie populaire.

Des points à développer pour le CVS

D'autres enjeux restent à développer plus largement dans le cadre du CVS. Ces sujets n'étant pas initialement traités dans le cadre de la politique de la ville, ils demandent d'aller chercher de nouveaux partenaires, de mobiliser de nouvelles connaissances et observations en faveur des quartiers de la politique de la ville :

- **l'adaptation au changement climatique** et, en particulier, aux enjeux liés aux canicules et aux inondations ;
- **la lutte contre la perte accélérée de la biodiversité** : création et gestion d'aires protégées et sensibilisation des habitants et de l'ensemble des acteurs aux enjeux de la biodiversité ;
- **le renouvellement des façons de produire et de travailler** : les actions sont majoritairement axées sur l'alimentation.

La transition écologique et solidaire est un nouvel enjeu du Contrat de ville et des solidarités. Il s'agira de travailler une feuille de route partenariale afin de décliner en actions les différents volets qu'il comprend.



Les 6 enjeux du Contrat de ville et des solidarités 2024 de la Métropole Européenne de Lille

1. Lutter contre les inégalités dès l'enfance, notamment par la réussite scolaire et éducative de tous les jeunes
2. Amplifier la politique d'accès à l'emploi
3. Promouvoir l'accès au soin et à la prévention
4. Œuvrer pour le vivre-ensemble : gestion urbaine de proximité et cadre de vie, engagement citoyen, sécurité prévention de la délinquance, habitat
5. Construire une transition écologique et solidaire : mobilité, précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine
6. Lutter contre l'isolement et la grande précarité, accès aux droits, transition numérique, lutter contre les discriminations

L'enjeu numéro 5 du Contrat de ville et des solidarités

Une déclinaison en ambitions à l'échelle des quartiers prioritaires :

- améliorer l'efficacité énergétique et lutter contre la précarité énergétique ;
- mettre en œuvre des opérations d'aménagement favorisant la santé environnementale et l'adaptation au changement climatique ;
- inscrire les quartiers NPRU dans la démarche quartiers résilients et s'appuyer sur le démonstrateur de la ville durable « Iéna Mexico » dans le cadre de l'habitat privé ;
- structurer et faire connaître les réseaux et les lieux durables et solidaires existants dans les quartiers ;
- favoriser la mobilité des habitants en QPV ;
- favoriser l'accès à une alimentation saine et durable.



4. ANALYSER LES PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN AU REGARD DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : DEUX EXEMPLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL

À partir de la grille d'analyse proposée, deux programmes réalisés sur le territoire de la MEL ont été analysés et ont fait l'objet d'échanges avec le service politique de la ville de la MEL, afin d'identifier les points forts des projets et certains points à développer au regard de la transition écologique et solidaire.

Le Programme de renouvellement urbain des Oliveaux au regard de la transition écologique et solidaire

LES OLIVEAUX, UN QUARTIER D'HABITAT SOCIAL ENCLAVÉ

- situé à **Loos** ;
- environ **3 300 habitants**¹² ;
- **24%** de la population active se déclarant au **chômage** ;
- un **taux de pauvreté**¹³ très élevé de **45%** ;
- **95%** de logements locatifs sociaux hérités des politiques de grands ensembles des années 1950-1960 (avec **1 660 logements locatifs sociaux**) ;
- un **enclavement géographique** : le quartier est séparé du centre-ville par une voie ferrée et est entouré de zones naturelles non accessibles.

Le programme de renouvellement urbain 2019-2025

Le quartier des Oliveaux fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain (PRU) soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, dont la réalisation est prévue de 2019 à 2025. Les principaux objectifs sont :

- au niveau de l'organisation urbaine : le désenclavement et la réorganisation urbaine et des circulations ;
- au niveau du parc de logements : des démolitions (424 logements), des réhabilitations (188 logements), des résidentialisations (957 logements) et la diversification de l'offre (381 logements construits) ;
- au niveau des espaces publics : le développement des mobilités douces, la constitution d'une balade paysagère et la mise en réseau et la montée en qualité des espaces verts existants ;
- la reconstitution d'une offre commerciale et de santé et le renforcement des équipements sportifs et scolaires.

Le quartier bénéficie également de la démarche « quartiers fertiles » qui a pour but de soutenir, depuis 2020, à l'échelle nationale, le déploiement de l'agriculture urbaine dans 450 quartiers concernés par le Nouveau programme de renouvellement urbain. Aux Oliveaux, cette démarche a pour objectif de :

- créer une boucle maraîchère proposant des emplois d'insertion ;
- et de sensibiliser à la transition alimentaire, à la qualité des sols et aux « communs » dans l'espace public.

Le quartier bénéficie également de la démarche de Territoire zéro chômeurs de longue durée depuis 2017. Une entreprise à but d'emploi a donc été créée. Elle est lauréate de l'appel à projet « quartiers fertiles ».

¹² Source : Insee, estimations de la population, population municipale en QPV, recensement de la population 2019, découpage géographique des QPV 13/07/2024.

¹³ Taux de pauvreté dans le QPV en 2020 : part de la population vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian. Source : Insee.

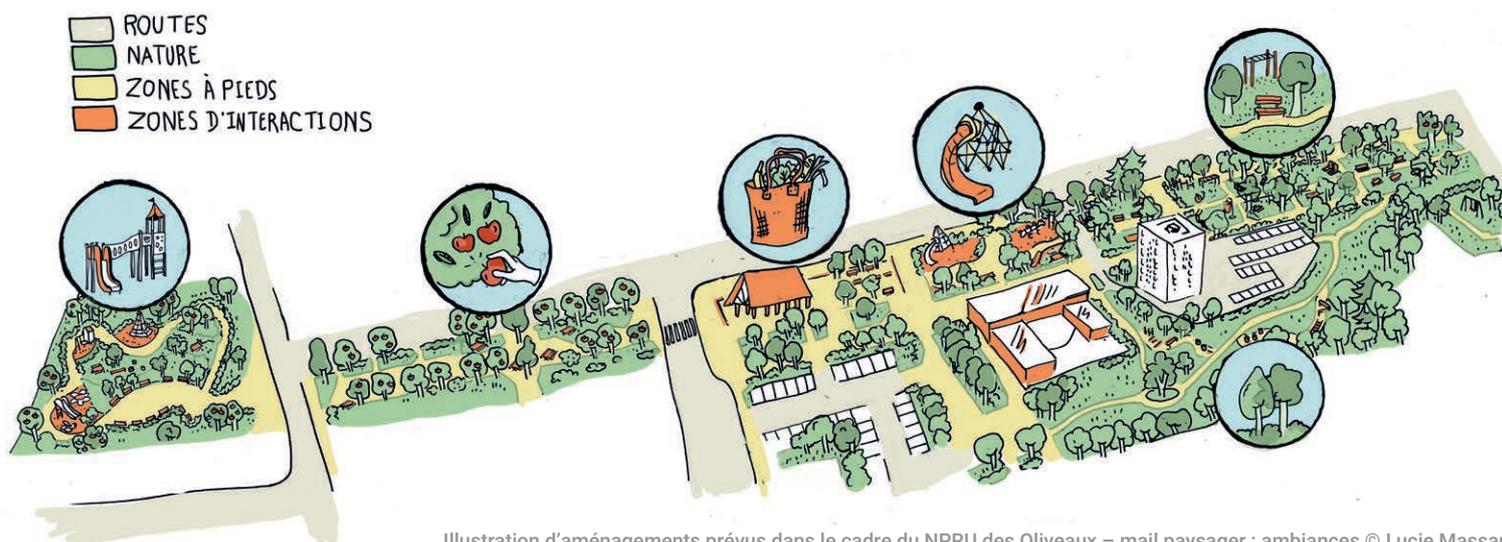


Illustration d'aménagements prévus dans le cadre du NPRU des Oliveaux – mail paysager : ambiances © Lucie Massart

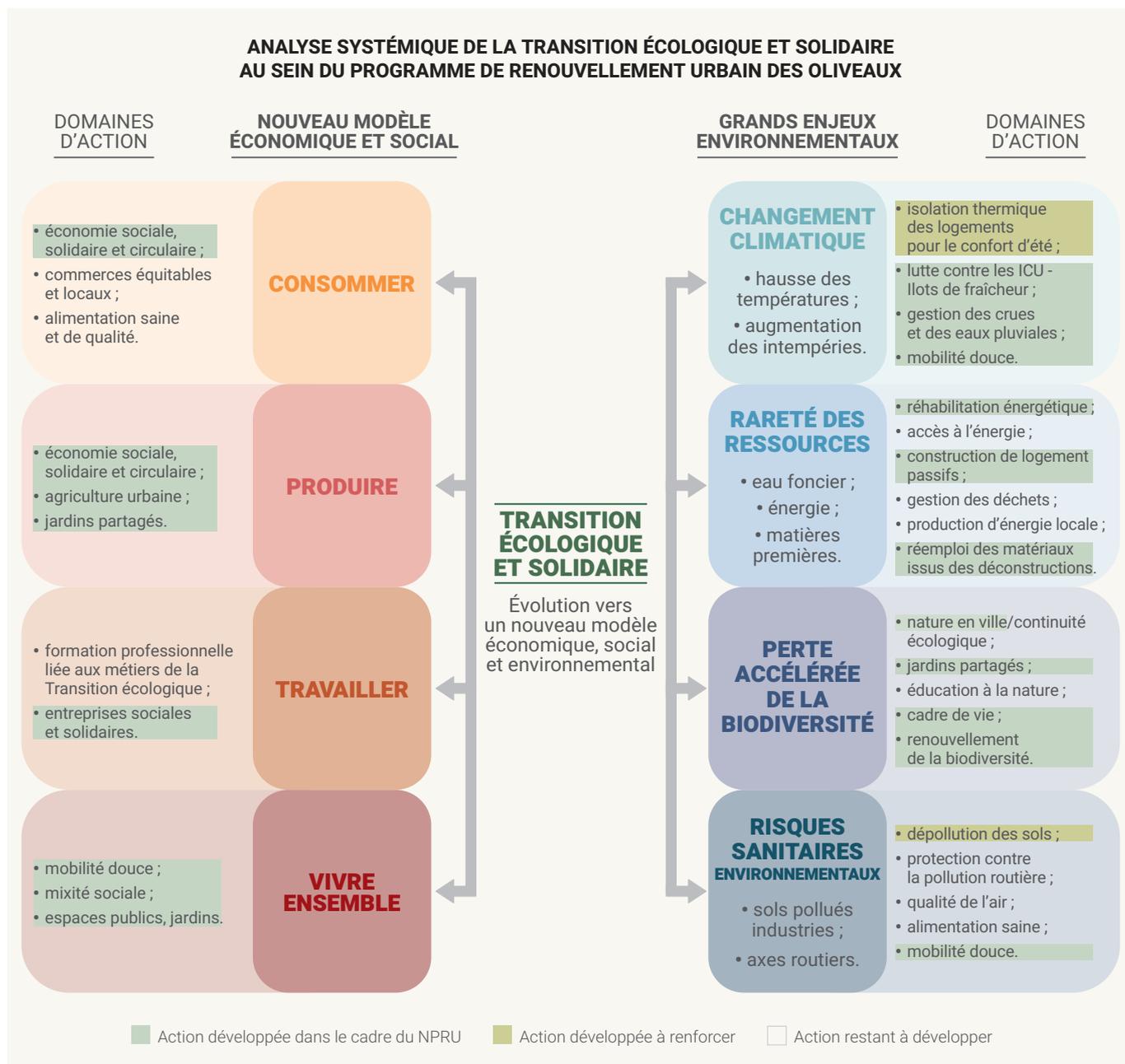


Les points forts au regard de la transition écologique et solidaire grâce à l'amélioration du cadre de vie paysager

Les principaux points forts sont :

- **la mise en place d'îlots de fraîcheur** : par la valorisation du patrimoine vert existant et par la constitution d'un grand mail paysager. Le quartier bénéficie, en effet, de la présence de nombreux espaces verts, qui sont peu investis. L'objectif du projet est de laisser place à un cadre de vie paysager et amélioré, qui, de plus, permet de lutter contre la chaleur lors des canicules ;
- **l'amélioration et le développement de la biodiversité** : cette thématique est largement prise en compte dans le projet à travers des plantations réalisées à partir d'espèces locales (sureaux, saules...) et la mise en place de vergers urbains ;

- **la gestion des eaux pluviales** prenant en compte des crues centennales en privilégiant l'utilisation de matériaux ayant une très forte capacité d'infiltration afin de répondre aux enjeux des communes gardiennes de l'eau et des champs captants ;
- **des économies d'énergie via la réhabilitation thermique** des écoles, la construction de logements passifs ;
- **le réemploi des matériaux** issus de la démolition ;
- **le développement de l'économie sociale et solidaire** par l'accompagnement des structures en place ;
- **la favorisation des mobilités douces** : réduction du nombre de places de parking dans l'espace public, augmentation et optimisation du service de bus, augmentation de la place dédiée aux piétons, création de pistes cyclables le long des voies structurant le quartier.





Quartier des Oliveaux à Loos, octobre 2023 © ADULM

Des points à développer concernant la réhabilitation des logements, la pollution, l'énergie et le volet social

Les principaux points à développer mis en avant lors de l'analyse sont :

- **la rénovation des logements :**
 - en augmentant le nombre de logements concernés. Le PRU prévoit la réhabilitation de seulement 15% du parc social restant. Les réhabilitations sont peu financées par l'ANRU, elles sont à prendre en charge dans le cadre des Plans pluriannuels d'investissement des bailleurs,
 - et en prenant en compte également l'adaptation des logements aux vagues de chaleur ;
- **la prise en compte des sources de pollution** dans le quartier : la cimenterie voisine, le nouvel axe routier prévu dans le projet, la pollution des sols ;
- **la stabilisation de la stratégie** environnementale autour du mode de chauffage ;
- **la prise en compte des usages et des capacités financières des habitants** : la résidentialisation va amener la privatisation des parkings et une augmentation des charges induite par la création d'un nouveau service pour les locataires.



Le Programme de renouvellement urbain de la Bourgogne au regard de la transition écologique et solidaire

LA BOURGOGNE, UN QUARTIER D'HABITAT SOCIAL TRÈS PRÉCARISÉ

- situé à **Tourcoing** ;
- un peu plus de **7 000 habitants** dans son périmètre QPV en 2020¹⁴ ;
- **2 765 logements** au démarrage du projet ;
- **44%** de la population active se déclarant au **chômage** ;
- le **taux de pauvreté** le plus élevé des QPV de la MEL avec **57%** ;
- un parc de logements constitué presque exclusivement de **logements locatifs sociaux (89%)** et vétustes (75% des logements du parc social sont classés en performance énergétique E ou au-delà) ;
- des **espaces publics dégradés et peu investis** malgré une certaine qualité paysagère (squares, présence importante d'arbres) ;
- une **trame viaire peu lisible**, créatrice d'isolement et propice aux incivilités.

Le programme de renouvellement urbain 2020-2035

Le quartier de la Bourgogne fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain dont la réalisation a démarré en 2020 pour une durée de 15 ans. Les principaux objectifs du projet sont :

- développer une offre résidentielle mixte et attractive avec :
 - 948 logements déconstruits,
 - 809 logements réhabilités,
 - 493 logements faisant l'objet d'une résidentialisation,
 - et une stratégie de diversification résidentielle avec la construction de logements privés (400 logements à l'horizon de 2035, et 850 au-delà de 2035) ;
- ouvrir et désenclaver le quartier ;
- préserver et renforcer les qualités paysagères ;
- améliorer l'offre d'équipement et de services ;
- renforcer l'offre d'emplois et le développement de l'activité économique ;
- viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique au bénéfice des habitants.

Le quartier bénéficie également de la démarche nationale « quartiers résilients » qui accompagne la montée en qualité des opérations de renouvellement urbain et propose des moyens dédiés pour accroître l'impact du renouvellement urbain en matière de transition écologique, économique et sociale.

¹⁴ Source : Insee, estimations de la population municipale 2020, découpage géographique des QPV au 13/07/2024.



Illustrations des aménagements dans le cadre du NPRU de la Bourgogne – Parvis de la halle (à gauche) et grande allée (à droite) © Lisa Morin



Les points forts au regard de la transition écologique et solidaire : la continuité écologique, le réemploi des matériaux, la gestion des eaux pluviales

Les principaux points forts sont :

- **l'amélioration de la qualité paysagère, des sols et de la biodiversité** : la Bourgogne est inscrite comme élément majeur dans la continuité écologique de la ville via le modèle de la cité jardin : en plantant de 700 à 1 000 nouveaux arbres, en travaillant les strates arbustives et la continuité écologique, et en privilégiant les espèces locales (sureaux, saules...). Ces espaces verts confortés contribueront à lutter contre les îlots de chaleur urbains ;
- **la logique de réemploi et recyclage des matériaux** : avec, notamment un taux de réemploi de 96% des matériaux issus des déconstructions ;
- **la gestion intégrée des eaux pluviales via l'utilisation de solutions techniques diversifiées** (noues, arbres de pluie¹⁵, matériaux infiltrants) qui répond aux enjeux de préservation de la ressource en eau, de lutte contre les inondations et limite les risques de retrait et gonflement des argiles ;
- **le développement des énergies non fossiles** avec le déploiement du réseau de chaleur et des réflexions à conduire sur l'intégration de solutions nouvelles dans l'espace public (énergies renouvelables, bornes de recharge de véhicules électriques...);
- **l'encouragement des mobilités alternatives à la voiture** grâce à la mise en place d'aménagements adaptés favorisant les modes doux (parvis, pistes ou bandes cyclables, allées piétonnes...) et permettant d'apaiser les circulations des véhicules (suppression de giratoires, aménagement de

types écluses, de ralentisseurs, zone 30...). La desserte en transport en commun se trouvera renforcée avec l'arrivée du tramway programmé, dans le cadre du Schéma directeur des infrastructures de transport, au sud du quartier, sur le boulevard industriel ;

- **la collecte et le tri collectif des déchets ménages** : par la mise en place de points d'apports volontaires permettant une valorisation des déchets sous la forme de production d'énergie et de recyclage.

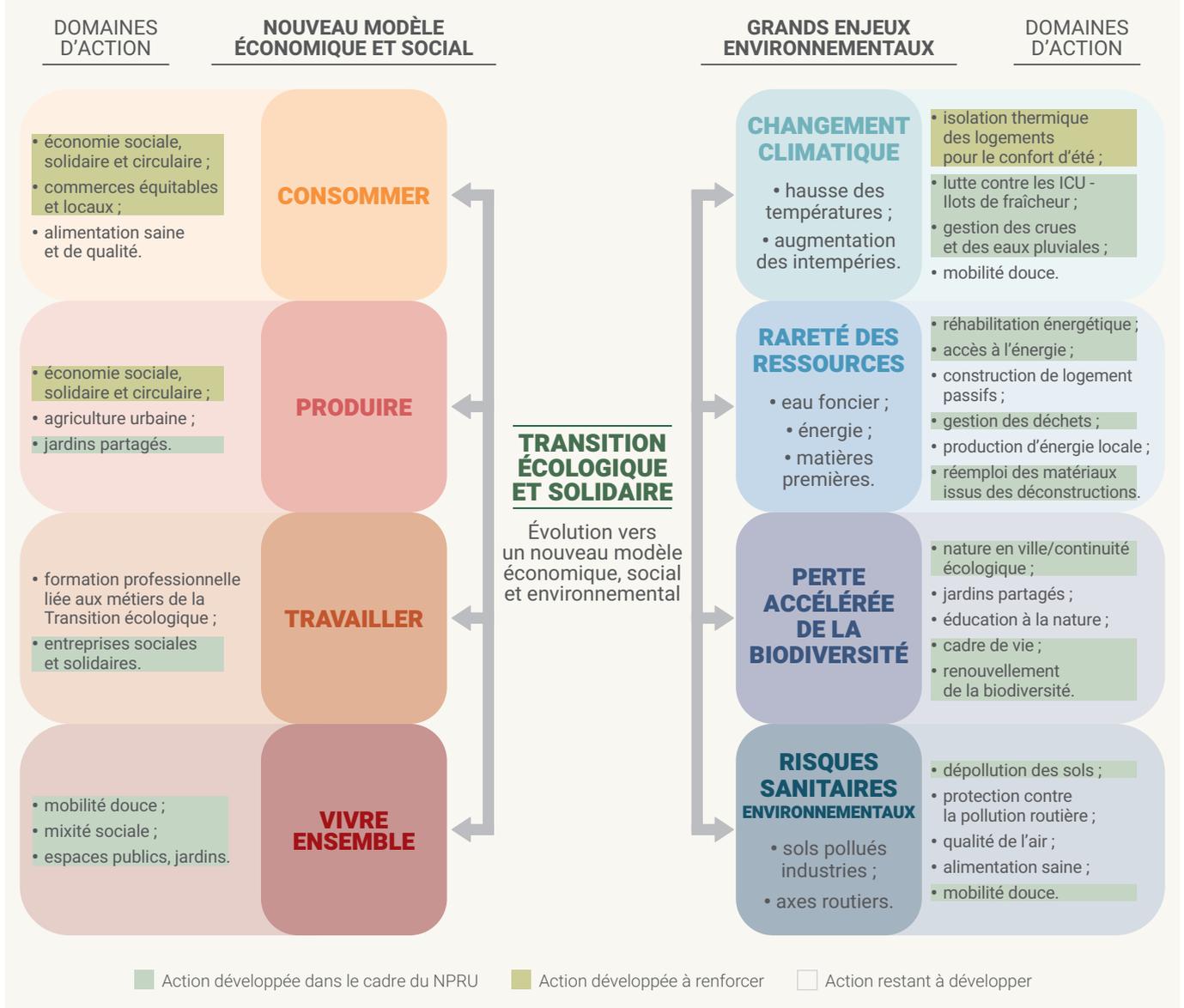
Des points à développer concernant la qualité et l'usage des logements, le renouvellement des façons de produire et de consommer et les risques sanitaires environnementaux

Les principaux points à développer mis en avant lors de l'analyse sont :

- **la nécessité d'approfondir la prise en compte des enjeux de qualité et d'usage des logements construits ou réhabilités**. En particulier, la question de l'adaptation des logements aux vagues de chaleur est peu prise en compte lors de la rénovation des logements (aujourd'hui, les consignes de rénovation mineurent cette question, qui n'est par ailleurs, pas prise en compte dans les Diagnostic de Performance Energétique)¹⁶ ;
- **le développement de projets qui renouvelleraient les façons de produire et de consommer** ;
- **des actions qui porteraient sur les risques sanitaires environnementaux** : la qualité de l'air est mauvaise au niveau du boulevard industriel, en lien avec la circulation routière et avec les 400 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présents à Tourcoing.



ANALYSE SYSTÉMIQUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE AU SEIN DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA BOURGOGNE



¹⁵ Arbre de pluie : arbre dont la fosse de plantation a été pensée et dimensionnée en surface et en dépression pour gérer une partie des eaux de ruissellement, favoriser le développement de l'arbre et la biodiversité.

¹⁶ « Logements bouillottes : l'Etat reste de glace » - Fondation Abbé Pierre, 2024.





3



**COMMENT
LES HABITANTS
DES QPV VIVENT-
ILS LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE ?**



1. LA PERCEPTION DES ENJEUX PAR LES HABITANTS : ENTRE INQUIÉTUDE, INDIFFÉRENCE ET ENGAGEMENT



86 habitants des QPV ont été interrogés au sujet de la transition écologique et solidaire

Il est apparu indispensable, pour traiter de la transition écologique et solidaire, d'interroger les habitants afin de recueillir leurs besoins, leurs visions, leurs usages.

De mars à juin 2024, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a interrogé 86 habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- 45 personnes ont été interrogées dans l'espace public dans les quartiers de la Bourgogne à Tourcoing et des Oliveaux à Loos, et à l'occasion d'ateliers organisés par la maison du projet de Loos sur d'autres sujets (atelier tricot-jeux de société, atelier potager). Lors de ces temps de rencontre d'habitants, la transition écologique et solidaire a été abordée par des questions sur le cadre de vie (logement, espaces verts...) et les pratiques (mobilité, déchets...). Ces questions concrètes ont permis d'entrer progressivement dans le sujet de la transition écologique et solidaire avec des personnes qui ne pensaient pas à être questionnées sur ce sujet ;
- 41 personnes ont participé à des ateliers dédiés sur la question de la transition écologique et solidaire, animés par l'Agence :
 - un atelier co organisé avec ATD-Quart Monde à Wazemmes à Lille,
 - un atelier co organisé avec l'association « Iris Formation » à Wazemmes à Lille,
 - un atelier co organisé avec l'association d'habitants « Les liens du Blanc Riez » à Wattignies.Lors de ces ateliers, les habitants étaient spécifiquement invités pour parler du sujet de la transition écologique et solidaire. Deux outils d'animation ont été utilisés : un photolangage et un débat mouvant.

Entre déni et prise de conscience : de nombreux positionnements

Une vision, « cliché » et fautive, tend souvent à laisser croire que les personnes précaires seraient totalement déconnectées des enjeux écologiques. Les entretiens et ateliers mettent en évidence que les personnes interrogées entretiennent un degré très variable de proximité avec ces questions et des niveaux de connaissances très variés.



Oui, les pauvres ont d'autres préoccupations, d'autres priorités, mais ça n'empêche pas d'être soucieux et de s'inquiéter.

Leïla, habitante du Blanc Riez



Le rapport à l'écologie varie considérablement parmi les habitants des milieux populaires. Ces habitants ne forment pas un groupe homogène. Les milieux populaires regroupent une diversité de personnes avec des profils et des expériences de vie variés ; mais qui partagent des traits communs liés à des phénomènes de domination socio-économique (liée au statut professionnel et aux ressources économiques limitées) et de séparation culturelle (éloignement au capital culturel dominant).

Certains habitants entretiennent un rapport assez distant avec les questions liées à l'écologie pour différentes raisons :

- des situations précaires les amenant à prioriser d'autres sujets ;
- un manque de connaissance ;
- le déni : quelques habitants étaient contrariés qu'on les interroge sur le changement climatique et préféraient éviter ce sujet ;
- un sentiment d'impuissance.



Le climat, ce n'est pas grave.
Rachida, habitante des Oliveaux

L'évolution du climat ne m'intéresse pas.
Christelle, assistante administrative, habitante de la Bourgogne

*Le climat, ça ne se réchauffe pas du tout ! (...)
Avant, dans les années 1970, il y avait de la neige, tellement qu'on ne pouvait plus se déplacer. Et l'été était plus net.*

Mireille, retraitée, habitante des Oliveaux

Le climat ? Oui, je suis inquiet. Mais ça ne va rien changer.

Ahmed, 59 ans, habitant de la Bourgogne

Il est trop tard, on ne peut plus rien changer.
Paul, retraité, habitant des Oliveaux



La difficile perception du changement climatique face à la fraîche météo du printemps 2024 dans le Nord

Globalement, la perception du changement climatique est peu présente pour les habitants interrogés. La hausse des températures est peu ressentie. Les canicules des étés 2019, 2020 ou 2022 ne sont plus présentes dans la plupart des mémoires des personnes rencontrées. Les entretiens ont été menés lors d'un printemps très pluvieux avec des températures particulièrement peu élevées.

En revanche, en lien avec les inondations de l'automne et de l'hiver précédents dans la région, et de leur couverture médiatique, les habitants interrogés s'inquiètent davantage de ces problématiques.



Pour moi, il n'y a pas de réchauffement climatique : il fait froid dans le Nord.

Clotilde, habitante de Wazemmes

Nous ne sommes pas à l'abri des inondations.

Ali, habitant de Wazemmes



Un sujet qui suscite des émotions

Les habitants interrogés ont manifesté différents types d'émotions lors des échanges :

- **de l'inquiétude** : les habitants les plus âgés sont inquiets pour les générations suivantes ;
- **de la colère** ;
- **de la culpabilité**.



C'est nous qui sommes responsables, il y a trop de voitures.

Françoise, retraitée, habitante des Oliveaux

Le changement climatique c'est inquiétant. Je suis inquiète pour la suite. (...) Il y a longtemps qu'on aurait dû faire quelque chose, c'est de la faute des politiques.

Monique, retraitée, habitante de Lille-Sud

C'est un problème de riches et c'est les plus pauvres qui trinquent.

Sylvianne, habitante de Roubaix



Des niveaux de connaissance et d'information variés

Nous avons rencontré des personnes avec des niveaux d'information très différents lors de nos entretiens :

- **certaines personnes rencontrées n'ont quasiment pas de connaissance** sur les sujets environnementaux ;
- **une personne rencontrée a mis en avant des arguments qui peuvent s'apparenter à ceux développés dans les thèses complotistes** ;
- **des jeunes ont été sensibilisés à l'école** mais s'estiment insuffisamment informés ;
- **des personnes sont à l'écoute des informations** diffusées dans les médias ;
- **des personnes originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne** sont fortement informées par leurs familles des effets du dérèglement climatique et fortement préoccupées par les enjeux écologiques ;
- **des habitants échangent collectivement sur ces sujets.**

Lorsque nous avons croisé des habitantes du Blanc Riez, quartier de Wattignies, à l'occasion de la signature du Contrat de ville et des solidarités et que nous leur avons dit que nous avions rencontré des habitants de QPV pour entendre ce qu'ils avaient à nous dire sur la transition écologique et solidaire, ils ont souhaité co-organiser un atelier sur le sujet avec nous.



« Le dérèglement climatique ? Je n'ai pas d'information sur ce sujet. (...) Les déchets ? Je ne vais pas être hypocrite, je jette mes papiers et mes cigarettes par terre. Ce n'est pas grave. Après, la cigarette, elle part. (...) J'utilise des produits bio pour le ménage, comme de l'eau de javel.

Nouhad, 32 ans, sans emploi, qui vit seule à la Bourgogne avec sa fille en situation de handicap

Le climat, c'est un cycle qui a lieu tous les 26 000 ans. Ce qu'on raconte aujourd'hui, c'est pour nous empêcher de vivre.

Corinne, habitante de Wazemmes

Le réchauffement climatique, on en a entendu parler à l'école mais je ne sais pas vraiment ce que c'est, je ne me sens pas concerné.

Medhi, collégien à la Bourgogne

Il pleut de plus en plus. La mer se réchauffe, cela provoque des nuages. C'est ce qu'ils disent aux informations.

Mireille, retraitée, habitante des Oliveaux

Quand je vois les conséquences du réchauffement climatique au Maroc, dans ma famille, ça m'inquiète encore plus.

Sania, habitante de Wazemmes

Ce sujet nous intéresse dans notre association. Venez nous rencontrer au Blanc Riez, nous aussi, pour en discuter.

Leïla, habitante du Blanc Riez



Affiche sur un mur à Moulins à Lille © ADULM



2. LES USAGES DES HABITANTS : DE NOMBREUSES PRATIQUES ET DÉMARCHES FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une sobriété subie

Les habitants rencontrés ont souvent des revenus modestes, qui les contraignent à la sobriété dans différents domaines :

- **l'alimentation.** De nombreux habitants se limitent sur l'alimentation, en particulier sur la viande. L'accès aux produits bio est difficile ;
- **l'énergie ;**
- **l'eau ;**
- **les mobilités :** 90% des habitants interrogés se déplacent en transports en commun.



Je mange de la viande une fois par mois car ça coûte cher. J'aimerais bien en manger deux fois par mois.

Monique, retraitée, habitante de Lille-Sud

Je ne mange pas bio car c'est trop cher, surtout avec l'inflation.

Nouhad, habitante de la Bourgogne

J'achète des produits en vrac à la maison du projet à Loos car il y a un bon rapport qualité-prix.

Béatrice, habitante des Oliveaux

On est obligé de faire des économies d'énergie car ça devient dur.

Ahmed, habitant de la Bourgogne

Je récupère l'eau de vaisselle dans un seau pour remplir la chasse d'eau.

Béatrice, habitante des Oliveaux

Je me déplace en bus car je n'ai pas de voiture.

Nouhad, habitante de la Bourgogne



Une forte injonction aux éco-gestes mais, parfois, une faible marge de manœuvre

Plusieurs habitants témoignent du sentiment de subir l'injonction des bailleurs.

De nombreux habitants témoignent de leur peu de marge de manœuvre pour réaliser des économies d'énergie pour plusieurs raisons :

- un logement mal isolé ;
- un chauffage collectif. 60% des habitants interrogés sont chauffés par un chauffage collectif. Plusieurs habitants témoignent de situations qui leur semblent aberrantes.



On nous bassine avec les éco-gestes, dans les prospectus ou à la télé. (...) Les chauffages sont mal réglés. Il fait trop chaud. Cet hiver, il a fait jusqu'à 26 degrés dans mon appartement. J'étais obligée d'ouvrir mes fenêtres.

Monique, habitante des Oliveaux, en logement social

Je ne mets pas beaucoup mon chauffage l'hiver car j'ai peur de payer trop cher. Mais mon appartement est très mal isolé, il y a beaucoup de courants d'air. Je ferme les rideaux et je mets des couvertures devant les fenêtres pour me protéger du froid.

Béatrice, habitante des Oliveaux, en logement social



De nombreuses pratiques écologiques volontaires et le souhait de construire collectivement

Au-delà de la sobriété subie, les habitants témoignent aussi de nombreuses pratiques écologiques volontaires :

- le tri des déchets ;
- l'utilisation de produits ménagers naturels et faits maison ;
- la pratique du compost.

De nombreux habitants manifestent, de plus, leur intérêt pour agir collectivement : dans les jardins partagés, par des épiceries vrac, par la co-construction des projets urbains (jardins publics, pistes cyclables, etc.).



Débat mouvant lors de l'atelier d'échange sur la transition écologique et solidaire co-organisé par l'ADULM et l'association Iris Formation à Wazemmes à Lille, mai 2024 © ADULM



Je suis heureuse que le compost soit développé dans le quartier. On voit à quoi peuvent servir nos déchets. On souhaiterait un renforcement de cette action.

Lucie, habitante du Blanc Riez

Même les plus pauvres peuvent faire quelque chose à leur échelle.

Karl, habitant de Wazemmes

Le city Park ne devrait pas être en synthétique mais en vrai pelouse.

Abdoul, habitant du Blanc Riez

On a plein d'idées écologiques pour le quartier : un minibus pour aller voir des petits producteurs, créer du lien en apprenant à cuisiner, etc.

Ali, habitant de Wazemmes



Atelier co-organisé par l'ADULM et ATD Quart Monde autour d'un photo langage, mai 2024 © ADULM



3. DE NOMBREUX BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS DU QUOTIDIEN LIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Lors des entretiens et des ateliers, un trait commun apparaît parmi presque tous les habitants : un attachement profond à leur environnement immédiat au sujet duquel ils formulent de nombreux besoins et attentes. Les classes populaires adoptent une vision pragmatique et réaliste des enjeux écologiques fondée sur un goût pour le concret, le raisonnable, la respectabilité et le refus de l'idéalisme.

Le logement : première préoccupation environnementale des habitants dans les QPV

72% des habitants interrogés dans l'espace public ont déclaré habiter dans un logement avec au moins un problème pouvant impacter leur santé : défaut d'isolation, humidité, moisissures, amiante, etc. Nombre d'entre eux font le lien entre l'état de leur logement et les problématiques de santé qu'ils rencontrent : asthme, problème de peau, etc.

Pour d'autres habitants, leurs logements sont des bouillottes l'été. Et en cas de problèmes importants, certains habitants se plaignent de peiner à trouver des interlocuteurs.



Mon logement est insalubre, il est mal isolé. Il y a de l'humidité et tout est moisi.

Laurence, habitante de la Bourgogne

On fait des courriers avec accusé de réception (au bailleur social), on téléphone, on n'a pas de réponse.

Sadia, habitante de Wazemmes

Mes deux frères ont de l'asthme à cause de l'humidité. Ça rend mes parents tristes et moi aussi.

Mehdi, collégien, habitant de la Bourgogne

Nous, le problème, c'est l'été car il n'y a pas de volet dans l'appartement.

Soraya, habitante du Blanc Riez



La présence de déchets : une forte préoccupation des habitants

Les habitants décrivent une forte présence de dépôts sauvages de déchets dans leurs quartiers. Ils remarquent en particulier :

- une présence de dépôts accélérée avec le démarrage des nouveaux projets de renouvellement urbain ;
- un manque de poubelles dans les quartiers ;
- des ramassages insuffisants ;
- des entreprises de construction privée qui contribuent aux dépôts sauvages ;
- des comportements inciviles de la part d'autres habitants.



Il y a trop de déchets sauvages dans le quartier. Il y a des rats maintenant, ce qui n'était pas le cas avant.

Karina, habitante du Blanc Riez

Je vois mes voisins jeter des déchets par la fenêtre !

Abdel, habitant de Wazemmes



Aux Oliveaux, Loos © ADULM

Une forte attente d'espaces verts et de nature exprimée par les habitants

Les habitants interrogés ont exprimé très fortement un désir de nature. Ils disent apprécier très fortement se promener dans des espaces naturels, voir dans leur environnement quotidien des arbres, des oiseaux, des papillons, etc.

Une grande majorité des habitants sortent de leur quartier pour avoir accès à des espaces verts de qualité, 58% des personnes interrogées considèrent qu'il n'y a pas assez de jardins publics de qualité dans leur quartier. Les habitants expriment le souhait d'avoir plus d'aménagement pour profiter des espaces verts : bancs, jardins pour enfants, tables de pique-nique, etc. Pour certains, ce qui pose problème, c'est la fréquentation des parcs de leur quartier.



J'aimerais bien, près de chez moi, avoir des espaces verts et revoir des canards.

Karima, habitante de Wazemmes

Je prends le bus pour aller à la Citadelle (à Lille). Il n'y a rien ici.

Monique, habitante de la Bourgogne

Lille est une des villes les moins boisées. Il y a trop de béton !

Ada, habitante de Wazemmes

Nous avons des petits parcs mais nous ne pouvons pas laisser les enfants y jouer sans risque aujourd'hui. Ils sont remplis de dealers.

Sylvianne, habitante de Wazemmes

Il y a beaucoup de nature autour de moi mais je n'ai pas d'espace pour me balader ou faire un pique-nique.

Sophie, habitante du Blanc Riez



Une attente de justice sociale

Les entretiens ont mis en évidence un sentiment partagé par les habitants que leurs vulnérabilités pourraient être aggravées.

Plusieurs habitants expriment l'importance que les mesures prises pour la transition écologique soient justes.



Atelier d'échange sur la transition écologique et solidaire co-organisé par l'Agence et l'association d'habitants Les Liens du Blanc Riez à Wattignies, juin 2024 © ADULM



L'écologie, ça touche tout le monde, mais les personnes les plus pauvres, elles n'ont pas de plan B.

Sania, habitante de Wazemmes

Supprimer les jets oui. Qu'on nous enlève nos voitures diesel et qu'on nous mette des zones ZFE, non ! (...) On nous impose des choses et pendant ce temps-là, les gros riches polluent à tout va.

Corine, habitante de Wazemmes

Avec les vignettes, c'est honteux que les plus pauvres ne puissent plus circuler !

Béatrice, habitante des Oliveaux



CONCLUSION

La transition écologique et environnementale est un nouveau sujet figurant dans le Contrat de ville et des solidarités de 2024. Les habitants des quartiers de la politique de la ville sont en effet plus vulnérables en lien avec leur situation de pauvreté plus fréquente et, aussi, avec la façon dont leurs logements et leurs quartiers sont aménagés.

Le champ des sujets à prendre en compte pour mettre œuvre la transition écologique et solidaire dans les quartiers prioritaires est vaste et peut apparaître comme un bloc supplémentaire à gérer en compléments des volets historiques de la Politique de la ville. Toutefois, il apparaît que répondre aux objectifs de la transition écologique et solidaire peut permettre de répondre à ceux de la Politique de la ville, et inversement. Au-delà donc du volet supplémentaire qu'elle ajoute, agir en faveur de la transition écologique et solidaire peut apparaître comme un levier au service de la politique de la ville.

Le travail présenté dans ce document montre l'intérêt qu'il y a à répertorier et capitaliser les actions mises en place, qui sont par ailleurs nombreuses, afin de les rendre lisibles et de les analyser dans leur ensemble. La grille d'analyse proposée a permis de témoigner des nombreuses avancées en matière de transition écologique et environnementale dans les programmes de renouvellement urbain. Elle ouvre aussi des perspectives sur les champs qu'il reste à approfondir ou à investiguer.

Ce travail montre également que les habitants, même s'ils disposent d'un niveau d'information inégal sur la transition écologique et solidaire, se saisissent de ce sujet par leurs actions et leurs préoccupations. Les rencontres avec les habitants ont mis en évidence de nombreux usages écologiques. Les besoins et les attentes restent nombreux et immédiatement liés aux préoccupations du quotidien comme le logement et le cadre de vie.





Des jardins potagers au Nouveau Mons © ADULM





L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org

